

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Destinée à

Tout salarié ou dirigeant de la structure pouvant être amené à lutter contre un incendie et susceptible d'utiliser un moyen d'extinction lors d'un début d'incendie

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Intra

Points forts

- Petits groupes (10 personnes maximum)
- Formateur expert spécialisé dans la sécurité des biens et personnes, sécurité incendie, Secours à Personnes

Durée de la formation

3 heures



Ce que vous allez apprendre :

Etre en mesure d'intervenir rapidement en cas de début d'incendie avec les moyens mis à disposition pour traiter l'incendie et sécuriser la zone afin de faciliter l'intervention des secours et évacuer les personnels et publics.

**SESSIONS SUR
INSCRIPTIONS**



1. Théorie

- Triangle du feu,
- Le point éclair/ La température d'auto-inflammation
- Principales causes de feu
- Classes de feux
- L'explosion
- Agents extincteurs
- Modes et procédés d'extinction
- Différents types d'extincteurs et caractéristiques techniques
- L'organisation de sécurité de l'établissement
- L'alarme et l'alerte
- Point de rassemblement
- Les moyens matériels de prévention et d'évacuation
- Rôle et missions des personnels d'évacuation
- L'évacuation des personnes en situation de handicap

2. Pratique

- Manipulation de 2 différents types d'extincteurs sur feux réels (Eau et CO2)
- Travaux pratiques d'extinction avec plusieurs passages individuels sur le simulateur de flamme et sur divers matériels de simulation (friteuse, casserole, placard électrique...)
- Passage individuel avec le RIA (Robinet d'Incendie Armé) s'il existe et si c'est possible (accès extérieur)
- Visite de l'établissement avec repérage des accès et des moyens de lutte contre l'incendie

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

L'[article L.230-2](#) du Code du travail stipule que le chef d'établissement doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et morale des travailleurs de l'établissement, y compris les travailleurs temporaires.

NOTRE PARTI-PRIX PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

Modalités

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Formation pratique avec extincteurs CO2 + eau, serpillère sur simulateur de flamme

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragées par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

- Un questionnaire en amont du parcours permet d'évaluer votre positionnement sur votre démarche actuelle et les outils mis en place et d'échanger sur vos besoins, vos attentes.
- Evaluation continue de la progression pédagogique du participant par le formateur tout durant la formation au moyen de mises en situation, travaux pratiques et exercices, QCM portant sur les objectifs opérationnels définis
- Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud)
- Evaluation à froid après formation : suivi de la mise en œuvre dans sa pratique professionnelle...

SUIVI DE LA FORMATION

- Emargement des participants par demi-journée de formation
- Une attestation de fin de formation est délivrée.



VOTRE FORMATEUR

Cédric BENOIT

- **Formateur expert spécialisé dans la sécurité des biens et personnes, sécurité incendie, secours à la personne**

Intervenant dans les départements : **86-79-16-17-87-36-37-49-85**

Pour plus d'information sur le programme, vous pouvez le contacter directement au **06 24 78 56 06** ou par mail à **contact@mdrhformation.fr**

DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel. Le nombre de participants minimum de 4 et maximum 10/session.
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagées et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT** au sein de MDRHFORMATION, joignable par mail à l'adresse suivante : contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34** pour étudier ensemble votre situation.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition

Marjorie DERCOURT - Relation client & Référente handicap au 06 70 75 09 34

Frédéric DERCOURT - Relation client & Gestion financière au 06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo 79200 PARTHENAY

Par mail : contact@mdrhformation.fr

sur notre site : www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"